



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 01 août 2023

LE CYCLE DE CONCERTATIONS CITOYENNES S'ACHÈVE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN DRÔME

La préfecture de la Drôme, conformément aux instructions gouvernementales et en collaboration avec les collectivités engagées dans la politique de la ville, a organisé 11 concertations citoyennes au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du département : le centre historique, Nocaze et les quartiers Ouest à Montélimar, Le Roc à Pierrelatte, la Monnaie et le centre ancien à Romans-sur-Isère, Chamberlière, Valensolles, Polygone, Le Plan, et Fontbarlettes à Valence. Au total, plus de 200 personnes ont participé à ces réunions publiques.

Ces concertations visent à préparer la prochaine génération des contrats de ville, qui seront déployés entre 2024 et 2030. A l'échelle intercommunale, les contrats de ville permettent de coordonner l'action de l'État, des collectivités et de l'ensemble des partenaires sociaux dans les QPV. Les domaines d'intervention de la politique de la ville recouvrent de nombreuses politiques publiques, telles que le développement économique, l'insertion professionnelle, le renouvellement urbain, l'éducation, la santé, la prévention de la délinquance, la médiation sociale, ou encore la culture et le sport.

L'objectif de ces concertations citoyennes est de permettre aux habitants et aux associations des QPV d'exprimer leurs besoins et attentes, en amont de l'élaboration des futurs contrats de ville effectifs en 2024. Les habitants ont été interrogés sur les changements souhaités pour leurs quartiers à horizon 2030. Ces discussions ont permis de dégager des priorités pour les futurs contrats de ville, adaptées aux spécificités de chaque quartier.

Plusieurs sujets communs à l'ensemble du département ont émergé au fil des échanges. Tout d'abord, les habitants ont particulièrement insisté sur la nécessité d'adapter les logements sociaux à leurs besoins, en particulier en matière de rénovation thermique, d'accès aux personnes à mobilité réduite ou de gardiennage. Par ailleurs, l'aménagement urbain a systématiquement été évoqué, dans l'optique d'améliorer la gestion des déchets, créer davantage d'espaces verts ou de construire des infrastructures de sport ou de jeux pour les enfants. Enfin, les habitants ont insisté sur le besoin d'être davantage associés à l'élaboration et à l'évaluation des projets financés par la politique de la ville, afin de mieux s'approprier ces dispositifs.

A la suite de ces concertations réalisées en présentiel, une deuxième phase de concertation numérique sera lancée, par le biais d'une plateforme participative, afin d'élargir le panel d'habitants interrogés et de garantir une représentativité optimale.

Les résultats de ces concertations, physiques et numériques, seront ensuite analysés et compilés dans une synthèse départementale. Cette synthèse servira de base pour le travail de rédaction des contrats de ville, mené par les collectivités et l'État à partir de septembre 2023, avec pour objectif une signature fin décembre 2023.

Pour plus d'informations sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Drôme : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/8426>

Pour plus d'informations sur la précédente génération 2014-2023 des contrats de ville : <https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarites.-hebergement.-droit-au-logement-et-politique-de-la-ville/Politique-de-la-ville/Les-contrats-de-ville-et-les-protocoles-Politique-de-la-ville/Les-contrats-de-ville>

Pour plus de détails sur la politique de la ville en Drôme : <https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarites.-hebergement.-droit-au-logement-et-politique-de-la-ville/Politique-de-la-ville/La-politique-de-la-ville-en-Drome/La-politique-de-la-ville-en-Drome>

